



Mr MERELLE, Guy

A HIRSON, le 07 Août 2017

8 Rue Salvador Allende

02500 – HIRSON

Tél : 03.23.58.41.68

EMAIL : guymerelle@hotmail.fr

LETTRE à Monsieur le Maire de la Commune de LA NEUVILLE LES
DORENGT.

Par le Présente lettre et ma qualité de Président de la 492 Section de la Médaille Militaire d'HIRSON/LE NOUVION et du Pays de Thiérache, je tenais à vous remercier pour nous avoir accordé une SUBVENTION d'un montant de 200 Euros.

Notre SECTION fait partie des 861 Sections sur la plan national, regroupées sous le sigle : SNEMM (Société Nationale d'Entraide des Médaillés Militaires, dont le Siège est situé à PARIS). Nous sommes actuellement 36864 personnes, titulaires de la MEDAILLE MILITAIRE (deuxième décoration française après la LEGION D'HONNEUR).

Il est dit et écrit que la MEDAILLE MILITAIRE est incontestablement une des plus belles décorations françaises. Non hiérarchisée, ne comportant ni grade, ni degré, elle est attribuée aux militaires non officiers de toutes armes. Elle fut instituée en 1852 par le Prince Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, en écho à la création par Napoléon Ier, 50 ans auparavant, de la Légion d'Honneur, concédée, elle, aux seuls Officiers. Depuis lors, elle pend sur la poitrine d'hommes, de femmes et d'enfants, comme autant d'exploits insoupçonnables que la nature humaine révèle dans des circonstances exceptionnelles. Elle décore drapeaux et emblèmes et honore parfois même, l'insolite.

Personnellement, j'ai eu la chance de ne pas connaître les périodes de la seconde guerre mondiale, de l'Indochine et de l'Algérie ; contrairement à une grande majorité des Membres de notre Section qui, au regard de leurs décorations sur la poitrine, imposent plus que du respect. Il n'y a qu'à regarder la poitrine de notre premier Vice-Président Mr FIECHA, Pierre pour comprendre son parcours et ce que signifient la transmission et la sauvegarde du DEVOIR de MEMOIRE.

En effet, durant toute l'année, nous participons avec les Porte-Drapeaux et les autorités civiles et militaires locales à toutes les cérémonies patriotiques et commémoratives pour rendre hommage à nos glorieux aînés qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour que notre pays soit libre et ainsi donner un avenir à nos enfants. Ces cérémonies, si elles sont bénévoles sur le plan de leur participants, ne le sont pas sur le plan matériel (Achats de gerbes, de plaques, etc.....), tout comme l'organisation de notre ASSEMBLEE GENERALE annuelle, qui a pour but de regrouper et de souder l'ensemble de nos membres pour une journée, dite officielle et festive, en compagnie des autorités locales civiles et militaires..

L'idée que je me fais de cette Présidence, est d'essayer de transmettre et de sauvegarder ce DEVOIR DE MEMOIRE à travers le temps mais aussi de remercier et d'honorer le mieux possible nos sociétaires pour leur conduite durant leur vie militaire en leur apportant un mélange fait de chaleur, de dignité et de respect mais aussi de reconnaissance. Transmettre le DEVOIR e MEMOIRE n'est pas un vain mot car il se traduit pour nous, par une nécessité de le rappeler, surtout auprès des plus jeunes, lors des dépôts de gerbes aux monuments aux morts en chantant la MARSEILLAISE.

En cette période où le danger est de plus en plus criant, il n'est pas inutile de rappeler ô combien chacun d'entre nous, se doit d'être fier de notre DRAPEAU NATIONAL. C'est la mission, mais aussi le combat que je me suis fixé en prenant cette présidence.

Mais il est vrai que si, la VOLONTE est là, elle se heurte bien souvent pour notre SECTION , comme pour tant d'autres Sections ou Associations de tout genre, à des problèmes financiers, qui sont bien souvent, plus que restreints. C'est pour cette raison que je tenais à vous remercier, vous et l'ensemble des Membres de votre Conseil Municipal, pour l'octroi de cette Subvention. Elle nous aidera, nous : Médaillés Militaires et Porte-Drapeaux et durant toute l'année, à financer une partie de nos dépenses en plaques, fleurs et autres, lors de notre participation aux diverses cérémonies patriotiques dans la région.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon plus profond respect.

